# Conter,
# une profession émergente

L'art du conte relève d'une tradition millénaire, mais ce n'est que depuis trois décennies à peine que certains envisagent d'en faire un métier à part entière. Qu'est-ce qui caractérise cette évolution aujourd'hui ? Si les revendications des conteurs passent par une meilleure reconnaissance institutionnelle, il s'agit aussi pour eux d'améliorer la qualité de leur formation et de leurs spectacles et de s'assurer de plus grandes possibilités de diffusion. Avec à la clé, la question lancinante qui se pose à toute personne essayant de vivre de son art : celle du financement.

En 2008 sortait un *Etat des lieux des arts du récit et du conte en Communauté française*[1]. Coordonnée par la Maison du Conte de Bruxelles, l'étude était commanditée par la Ministre alors chargée de la Culture au sein de la Commission communautaire francophone (Cocof).

L'objectif était de « *poser les jalons d'une reconnaissance de cette discipline comme art de la scène à part entière, à l'instar d'autres pratiques comme les arts du cirque et de la rue par exemple.*[2] » Tant de la part des institutions que des programmateurs et du public.

Pour étendre et renforcer la reconnaissance du conte, les conteuses et conteurs pointaient des enjeux en matière de formation, de diffusion, de promotion et d'aide à la création notamment. Cinq ans plus tard, dans quelle mesure la Fédération Wallonie-Bruxelles a-t-elle entendu le plaidoyer des conteurs permis par la Cocof ? Comment se (re-) formulent les enjeux ?

## UNE IDENTITE A FAIRE CONNAITRE

« *A notre demande d'une reconnaissance comme art de la scène à part entière, le Cabinet de la Ministre de la Culture avait commencé à répondre en envisageant la piste d'une intégration du conte dans le secteur des arts de la rue*, explique Bernadette Heinrich, présidente de la Fédération des Conteurs professionnels. *C'est une perspective qui risquait de nous enfermer dans une seule dimension du conte.* » Tout comme l'aurait fait son assimilation au théâtre, autre perspective redoutée des conteuses et conteurs sondés en 2008.

[1] Etat des lieux des arts du récit et du conte en Communauté française de Belgique, Maison du Conte de Bruxelles, 2008. Disponible sur demande : www.lamaisonducontedebruxelles.be
[2] Idem, p. 7


Publié sous licence Creative Commons

Cette particularité revendiquée a été perçue comme une ambivalence et a justifié, dès 2008, que la gestion du conte soit néanmoins confiée au Service général des Arts de la Scène et non plus au Service des Lettres. « *L'identité du secteur est en pleine construction,* note Fadila Laanan, Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. *Je constate une double évolution : le renouvellement de cette tradition orale et son inscription dans l'espace public d'une part, une approche plus théâtralisée qui s'appuie notamment sur une dramaturgie, une mise en scène, un travail d'acteur et une réflexion scénographique d'autre part. Compte tenu de ces pratiques, il me semble cohérent d'inscrire le conte dans les pratiques relevant du secteur des arts de la scène.* »

Cette première reconnaissance institutionnelle acquise, le monde du conte se trouve confronté à la nécessité d'asseoir et de diffuser son identité professionnelle propre. Une condition *sine qua non* pour espérer, à terme, bénéficier d'un article budgétaire spécifique de soutien au secteur. Et marcher dès lors sur les pas institutionnels du théâtre « Jeune public », couvert par un décret spécifique ?

Une perspective que la Ministre juge prématurée, car elle « *imposerait aux conteurs de respecter des critères de professionnalisation très stricts. Or, le secteur du conte ne bénéficie pas actuellement d'une structuration professionnelle, d'un cadre précis et d'une identité propre : la pratique contemporaine des conteurs explore aujourd'hui différentes formes mêlant les pratiques amateur et professionnelle, dont la balade contée, le conte en rue, le spectacle en scène à une ou plusieurs voix, intégrant ou non d'autres disciplines, la veillée autour du feu, etc.*»

Les conteurs partagent pourtant entre eux une vision relativement claire de ce qui caractérise leur art. Ils expliquent que le conteur est « *simultanément auteur-adaptateur, interprète et metteur en scène*[3] » des contes en train d'être dits, et non acteurs. Ils veillent aussi à préserver leur interaction directe avec le public, celui-ci se faisant son « propre film » à partir des images proposées. En outre, leur inspiration puise dans la tradition orale – certes souvent par l'intermédiation d'une (re-)transcription – bien plus que dans la littérature écrite.

## EN MOUVEMENT VERS LA SCÈNE

*« Il y a quelques années, on a fait le constat que le conte s'était essentiellement développé hors scène, relate* Bernadette Heinrich. *Or, si le conteur veut être sur scène, il faut qu'il s'initie à ses attributs : le corps, l'espace, les éclairages… »*

Une première expérience soutenue par la Fédération des conteurs professionnels est lancée lors d'une résidence, en 2009 à Chiny, sous la houlette d'une metteuse en scène. Il en sortira « De sous la cendre », un spectacle de conte collectif (13 conteurs) autour des figures modernes de Cendrillon.

Dans la foulée, une deuxième expérience, en résidence à la Montagne Magique, a fait se confronter leur art à d'autres disciplines : lutherie sauvage, amplification sonore, palette graphique, etc. L'une des six expérimentations a été retenue par ce théâtre et a été déve-

[3] Ben Haggarty, Cherchez l'oeil du critique. In L'art du conte en dix leçons, Montréal, Planète rebelle, collection « Regards », 2007, p. 46.



Publié sous licence Creative Commons

loppée en un véritable spectacle de conte et palette graphique (projection simultanée de dessins lumineux), accueilli en 2013 dans la programmation du festival de théâtre jeune public de Huy.

Cette stratégie, qui a vu la Fédération des conteurs faire de l'aide à la création de spectacles, porte ses fruits. La Fédération a obtenu une place dans le Comité de concertation des arts de la scène (CCAS) en 2013. La Commission interdisciplinaire des arts de la scène et du conte (CIASC), créée en 2008, octroie une aide à la création accessible aux spectacles contés depuis 2011. Le festival des arts de la scène Propulse, destiné aux professionnels de la culture, a désormais intégré le conte comme une de ses disciplines et invite la Fédération à la sélection des spectacles.

Ces avancées institutionnelles ont-elles, en retour, un impact sur la profession de conteur ?

Dans le cadre de la crise du « statut d'artiste » ouverte fin 2011 par l'ONEm, la Fédération des conteurs professionnels a argué entre autre de ces avancées institutionnelles pour obtenir de l'ONEm qu'il verse le conte dans la catégorie des arts de la scène et non plus dans celle des artistes-créateurs, pour qui le bénéfice de l'accès au « statut » d'artiste est alors mis en cause. Pour les conteurs relevant de ce statut, cette correction a évidemment eu un impact positif sur les conditions socio-économiques d'exercice de leur profession.

## UNE QUÊTE TOUJOURS EN COURS

En termes de reconnaissance par les programmateurs, l'enjeu reste entier. « *Seul Chiny organise des journées professionnelles spécifiques au conte, une fois tous les 2 ans, avec un nombre de places limité pour les conteurs issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles,* constate Bernadette Heinrich. *Ca ne contribue pas suffisamment à la visibilité du travail des conteurs auprès des programmateurs.* »

Un enjeu sur lequel s'accorde Alain Barnich, ancien directeur de l'asbl Chiny Cité des contes et organisateur à ce titre des dernières journées professionnelles du conte. Mais en renversant la perspective. *« Je ne suis pas favorable aux quotas,* explique-t-il, *mais, parfois, il faut les chercher, les "jeunes pousses" dont la qualité du travail mérite une présence au sein de journées professionnelles. En outre, on risque de réduire l'intérêt des programmateurs présents en multipliant la fréquence d'un tel rendez-vous.* »

Il y a pourtant comme un frémissement en faveur du conte, du côté des centres culturels notamment. « *En témoigne le bilan 2012 des Tournées Art et Vie*, relève Fadila Laanan : *en référence à l'année 2011, il relève une augmentation de 75% du nombre de représentations de contes pour adulte et une augmentation des montants d'intervention de 126%.* »



Publié sous licence Creative Commons

## AIDE À LA CRÉATION : UN DÉBUT

La CIASC a notamment pour mission d'instruire l'attribution d'aides à la création, un ingrédient jugé indispensable à la professionnalisation. Des projets de création de spectacles contés sont soutenus par ce biais depuis 2011.

En 2013, pour la première fois, une session réservée au conte était organisée. Deux expertes – conteuses de la Fédération - étaient invitées par la Commission pour aider à l'appréciation des sept projets rentrés. Trois d'entre eux ont reçu une aide pour un montant total de 12 000 €. Ce n'est pas rien au regard du budget dont disposait la Commission (50 000 €). C'est relativement peu eu égard à la créativité et au nombre croissant de projets relevant du conte.

D'une manière générale, les conteurs doivent aujourd'hui maîtriser, souvent seuls, tous les maillons de la chaîne : de l'idée au spectacle en passant par la communication, la promotion, parfois aussi l'autodiffusion. Constituer un dossier pour obtenir une aide à la création, vidéo à l'appui, est un chaînon supplémentaire. Dans ce contexte, « *les conditions d'éligibilité à l'aide à la création peuvent paraître trop lourdes au regard du soutien obtenu* », estime Christine Andrien, co-directrice de la Maison du Conte de Bruxelles.

La réalisation de spectacles collectifs marque aussi une évolution des pratiques professionnelles des conteuses et conteurs, renforçant le besoin d'aide à la création, notamment sous forme de résidences d'artistes dédicacées et de mise à disposition d'espaces de recherche et de répétition.

Certes, le projet de décret des centres culturels « n'exclut en rien le conte de son champ d'application, affirme Fadila Lannan. Il fait référence aux législations existantes, pas à des secteurs artistiques particuliers. » Mais, bien que leur intérêt pour cet art s'accroisse, à moyens identiques, ce qu'ils décideraient de consacrer au conte risque de l'être au détriment d'autres disciplines avec lesquelles les centres culturels ont une plus grande habitude de collaboration. Une question de politique de soutien et de programmation qui pourrait trouver sa résolution dans la considération (réaliste ou cynique) qu'une prestation contée coûte relativement peu cher, aujourd'hui ?

## SE FORMER CONTINÛMENT

La Maison du Conte de Bruxelles a joué un rôle pionnier en matière de formation « professionnalisant » en créant et en animant depuis 2006 l'Ecole du Conte, avec des modules de courte et de longue durée, à destination des adultes.

« *La professionnalisation des conteurs suppose qu'il existe des formations diversifiées, afin de garantir une individuation, la plus grande originalité possible dans le chef de chaque conteuse, de chaque conteur* », estime Alain Barnich. L'état des lieux de 2008 avait déjà mis en évidence la variété des parcours des conteurs et l'importance qu'a, pour nombre d'entre eux, le recours à une diversité d'enseignements : auprès de conteuses ou conteurs



Publié sous licence Creative Commons

de référence ou de praticiens d'autres disciplines « utiles » (voix, chant, musique, arts martiaux, mise en espace…).

Pour certains, les Maisons du Conte pourraient être un de ces lieux privilégiés de recherche et de formation continue pour les conteuses et les conteurs. « *Elles peuvent jouer un rôle déterminant dans le cadre de la professionnalisation du secteur* », note Fadila Laanan.

Au-delà des lieux et des formateurs qui ne manquent pas, c'est la question plus générale du cadre et des moyens de la formation qui est posée pour les conteurs. La professionnalisation ne passe pas seulement par l'amélioration des conditions logistiques de production et de réalisation de spectacles contés, elle concerne aussi le coeur de l'art de conter, les habiletés particulières du conteur. D'où l'intérêt qu'il y aurait, selon Bernadette Heinrich, à pouvoir bénéficier d'un système de soutien à la formation continue des conteurs et, plus généralement, des artistes, sur le modèle français de l'Afdas[4].

## L'OBJET DE LA QUÊTE

Crédibiliser le conte comme un art de la scène semble être une approche fructueuse en termes de reconnaissance institutionnelle. Un temps portée par la Maison du Conte de Bruxelles, cette stratégie est aujourd'hui prolongée par l'action d'une Fédération des conteurs professionnels suffisamment rassembleuse et désormais représentée au sein du CCAS. L'aide à la création connaît un début de dispositif dédicacé au sein de la CIASC. La défense des intérêts professionnels des conteurs s'en trouve renforcée (défense du « statut » d'artiste). Autant de jalons sur lesquels s'appuyer pour poursuivre l'émancipation et bénéficier, un jour, d'une véritable politique concertée reconnaissant la spécificité du conte : art de la scène certes (au sens littéral) mais art de la relation qui n'est ni du théâtre, ni un art de la rue.

Pour poursuivre ce travail de reconnaissance, les acteurs du monde du conte revendiquent des moyens publics plus importants au bénéfice de la création et de résidences artistiques autour du conte, notamment. Ce soutien de la part des pouvoirs publics devrait également permettre aux conteurs d'approfondir leur professionnalisation par la recherche et la formation continue, de percer auprès des programmateurs et des institutions culturelles et de rencontrer un public toujours plus large et plus « adulte ».

Le risque bureaucratique inhérent à toute institutionnalisation (répondre à la commande des pouvoirs publics, alourdir la part de tâches administrative…) ne semble pas être appréhendé, aujourd'hui, comme une raison possible de renoncement ou un motif d'adaptation de la stratégie de reconnaissance adoptée jusqu'ici par la Fédération des conteurs. Dans des échanges informels, certain-e-s évoquent toutefois leur prudence : d'accord pour professionnaliser afin de renforcer la légitimité des conteurs, à condition que cela se fasse en complément des habiletés et pratiques développées jusqu'ici (proximité

[4] Ce fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs permet entre autres aux intermittents du spectacle de capitaliser annuellement des heures de prestation ou cachets artistiques et de les convertir en budget formation ; ou encore, de bénéficier d'une intervention ou de la couverture complète des frais de formations s'inscrivant dans un plan de formation et une période de professionnalisation.



Publié sous licence Creative Commons

avec le public, diversité des types de lieux d'intervention…). En clair, que la valorisation du conte comme art de la scène n'occulte pas les balades contées, les prestations dans des lieux insolites etc., et que les efforts pour améliorer la qualité des prestations porte sur l'ensemble des pratiques du conte.
Une meilleure reconnaissance et un meilleur soutien de la part des pouvoirs publics ne tomberont pas du ciel. Faire un jour de l'ensemble des Maisons du Conte des points d'appui reconnus (et subventionnés ?) supposera que celles-ci montrent leur capacité, au minimum, à se concerter, voire à articuler leurs actions. Multiplier des initiatives en direction des programmateurs supposera de continuer à veiller à la qualité des prestations artistiques sans renier l'âme du conte. Obtenir des moyens supplémentaires et spécifiquement dédiés de la Fédération Wallonie-Bruxelles suppose de poursuivre la professionnalisation et la légitimation du métier de conteur.

Plus globalement, il s'agit de pousser les pouvoirs publics et les acteurs à ne pas fonder leur action essentiellement sur une logique de vase communicants où ce qui est donné aux uns le serait au détriment des autres. Certes les enveloppes budgétaires ne sont pas indéfiniment extensibles, mais cette logique (à laquelle semble contrainte notamment la Cocof dans son soutien à l'art du conte – voir plus bas, la rubrique « Pour aller plus loin » : « Une affaire de petits sous ») ne peut fonder une politique culturelle qui reconnaisse la légitimité et la spécificité de chaque discipline artistique.

Aujourd'hui, ces démarches sont portées par quelques salariés et de nombreux conteurs bénévoles. L'intérêt grandissant pour leur art leur offre une motivation. Mais l'essoufflement guette lorsque cet engagement entre en concurrence avec l'approfondissement de leur art, le développement de leur activité artistique personnelle. Pour cette raison aussi il est important que la dynamique de reconnaissance entamée il y a plusieurs années se poursuive et continue à porter, régulièrement, de nouveaux fruits.

Pour qu'une véritable politique du conte émerge un jour, il s'agit que les efforts de professionnalisation des conteurs continuent de justifier une reconnaissance institutionnelle toujours plus forte. Mais l'inverse est vrai également avec la même intensité, au risque sinon d'enrayer l'essor de l'art du conte. De l'œuf et de la poule, si l'un cesse de jouer le jeu, c'est tout le jeu qui casse.

EMMANUEL DE LŒUL
Journaliste indépendant et conteur

Novembre 2013


Publié sous licence Creative Commons

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Fédération des conteurs professionnels

La Fédération des conteurs professionnels, qui fêtera ses 10 ans en 2014, regroupe une quarantaine de membres, tous professionnels. Le conteur est un professionnel « de fait », faute de reconnaissance institutionnelle. Selon Bernadette Heinrich, sont professionnelles « les personnes qui font du conte une perspective importante de leur vie d'artiste, qui prestent en échange d'une rémunération et qui veillent à la qualité de leurs prestations notamment en s'étant formées et en poursuivant une recherche formative. »

La Fédération cherche à rassembler le plus largement possible les conteuses et conteurs professionnels, à promouvoir le conte comme pratique artistique et les conteurs comme des professionnels ainsi qu'à défendre leurs intérêts. Ses ressources sont constituées de la cotisation de ses membres (30 € annuels).

Pour rebondir sur les acquis de ces dernières années, la Fédération des conteurs professionnels a sollicité auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles une convention. Assortie d'un subside, celle-ci lui permettrait de soutenir et d'accompagner les efforts de ses membres en matière de diffusion (aide à la rédaction de dossiers, à la conception de sites internet…) et de les pousser vers une approche plus professionnelle de ces démarches.

Cette convention permettrait également l'achat et la mise à disposition, par région, d'une malle technique (spots, pendrillons…) pour les prestations contées dans des lieux non équipés scéniquement (les écoles notamment).

Bien que dans son rapport d'activité 2012, la CIASC souligne l'émergence du conte et plaide « qu'il serait important que le conte puisse obtenir une reconnaissance en lui attribuant une subvention spécifique[5] » - dont rien ne dit qu'elle bénéficierait à la Fédération des conteurs en tant que telle - le corset budgétaire de 2013 n'a pas encore permis à la Fédération d'obtenir ce soutien espéré des pouvoirs publics.

### Autres associations et festivals

A Bruxelles, l'asbl Mots et Merveilles organise les Balades contées tout au long de l'année ainsi que, depuis 2013, la Nuit du Conte bruxelloise.

L'asbl Dimanches du Conte présente une fois par mois, depuis 2009, une programmation de conteuses et conteurs du monde (francophone) entier, exclusivement sur scène (en intérieur).
A Bruxelles encore, depuis 2007 et sans subside, l'asbl Racontance offre mensuellement une scène ouverte à des conteuses et conteurs en herbe ou de passage ainsi que la possibilité aux plus chevronnés (et membres-associés) de présenter leurs spectacles en préparation.

L'asbl Chiny cité des contes, organisatrice du festival, programme également une nuit du conte et des journées professionnelles, parmi d'autres activités de promotion telles que l'animation d'une table ronde des professionnels du conte.

Les principaux festivals sont le Festival interculturel de Chiny (à vocation internationale et professionnelle, depuis 1989), l'Estival du conte de Surice (depuis 1998) et le Festival du conte et de la légende de Stavelot (depuis 1997). Le festival bisannuel Bruxelles ça conte se mue cette année en Festival des Arts de la Parole.

### Les Maisons du conte

Il y a en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) cinq Maisons du Conte. Celles de Bruxelles (Cocof) et de Jodoigne (FWB) sont subventionnées. La dernière-née, à Charleroi, ainsi que celle de Liège-Verviers, n'ont pas ou peu de soutien des pouvoirs publics. La Maison du Conte de Namur bénéficie de soutiens communal et provincial. Toutes font de la promotion du conte et de l'oralité, à travers la programmation ou la diffusion de spectacles de contes et en organisant des veillées ou scènes ouvertes. Outre la formation longue de l'Ecole du conte (Bruxelles), toutes organisent des formations d'initiation ou pour professionnels, structurellement ou à l'occasion de la venue de conteurs. Liège-Verviers, en cheville avec l'association Paroles actives, publie bénévolement un mensuel spécialisé.

5 Rapport d'activités 2012, Conseil interdisciplinaire des arts de la scène et du conte, p. 10.



Publié sous licence Creative Commons

## Subsides : une affaire de petits sous

Du côté de la Cocof, le conte est intégré dans la littérature orale. Deux organisations actives sur Bruxelles-Capitale se partagent l'essentiel des subsides : l'asbl Mots et Merveilles, pour son projet Conteurs en balade, ainsi que la Maison du Conte de Bruxelles, en particulier pour son Ecole du Conte. La Cocof soutenait en outre le festival bisannuel *Bruxelles ça conte*, orchestré par la Maison du Conte. Une part de ce dernier soutien est aujourd'hui attribuée à un nouveau festival de l'oralité, recentré et à la programmation plus modeste, toujours organisé par la Maison du Conte. Le solde aurait été réaffecté à des projets « littérature ».

Ce soutien de la Cocof se fait à travers des subsides annuels, inconfortables pour les opérateurs mais permettant une grande flexibilité aux pouvoirs publics bruxellois : tout nouveau projet relatif au conte qui paraîtrait intéressant pourrait bénéficier d'un soutien mais dans le cadre d'une enveloppe fermée, avec effet de vases communicants, donc au détriment d'anciens projets qui n'auraient pas pour autant perdu de leur pertinence ni de leur qualité.

Mais les acteurs culturels, dont ceux du conte, n'avaient jusqu'ici pas même l'espoir de pouvoir un jour garantir un minimum de stabilité à leurs projets : faute de pouvoir solliciter une convention, les subsides doivent être renégociés chaque année.

Les choses vont peut-être changer. En charge de la culture au cabinet du ministre Madrane (Culture à la Cocof), Cécile Vainsel explique que le Plan Culture aborde la question du financement pluriannuel. « *La question a été abordée avec le ministre du Budget de la Cocof ; les choses pourraient évoluer, à moyen terme, en faveur des acteurs culturels* a-t-elle déclaré. »

En Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont les arts de la scène qui accueillent le conte, à travers le secteur de l'interdisciplinaire et du conte. Deux conventions bénéficient l'une à l'asbl Chiny cité des contes, organisatrice notamment du Festival de Chiny (100 000 €) et l'autre à la Maison du Conte et de l'Oralité basée à Jodoigne (78 895 €). Au rayon des projets ponctuels, l'opération Midis contés de l'asbl Mots et Merveilles a reçu en 2013 un soutien de 3 000 euros. Et, pour la troisième année consécutive, une part du budget consacré au soutien à la création interdisciplinaire (50 000 €) a été dédicacée spécifiquement au conte : 3 projets se sont partagés un montant total de 12 000 €. Ce montant était de 17.500 euros en 2012 et de 9.800 en 2011.



Publié sous licence Creative Commons

## SOURCES ET RESSOURCES

L'article s'appuie sur une enquête réalisée pour l'occasion au sein du secteur et sur des entretiens, oraux ou écrits, avec les personnes citées.

*Etat des lieux des arts du récit et du conte en Communauté française de Belgique*, Maison du Conte de Bruxelles, 2008.
Disponible sur demande : www.lamaisonducontedebruxelles.be

*Cherchez l'œil du critique*, Ben HAGGARTY.
Stimulant essai sur les évolutions du métier de conteur avec, entre autre, une analyse des rapports entre conte amateur et conte professionnel à partir de l'expérience du renouveau du conte en Angleterre. A télécharger sur : www.conte-quebec.com/sites/default/files/documents/article_haggarty2.pdf

http://www.conteurs.be/: le site de la Fédération des Conteurs professionnels.



Publié sous licence Creative Commons